

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - Commune de MONTREUX-CHATEAU (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21900071800011

POSTE COMPTABLE : SGC Belfort 1

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : Budget Communal (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	19
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	21
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	23

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	24
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	28
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	29
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	30
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	32
D2 - Arrêté et signatures	33

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les

Commune de MONTREUX-CHATEAU - Budget Communal - BP - 2023

autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 90071	Commune de MONTREUX-CHATEAU Budget Communal	BP 2023
----------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0	0	0	0

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0	0
2	Produit des impositions directes/population	0	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0	0
4	Dépenses d'équipement brut/population	0	0
5	Encours de dette/population	0	0
6	DGF/population	0	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0 %	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0 %	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0 %	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0 %	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 335 698,94	1 076 577,00
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 259 121,94
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		1 335 698,94	1 335 698,94

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	924 329,02	1 245 188,44
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 320 859,42	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 245 188,44	1 245 188,44

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	2 580 887,38	2 580 887,38
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	562 102,72	0,00	458 784,00	458 784,00	458 784,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	554 600,00	0,00	572 300,00	572 300,00	572 300,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
65	Autres charges de gestion courante	115 550,00	0,00	102 600,00	102 600,00	102 600,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 232 252,72	0,00	1 138 684,00	1 138 684,00	1 138 684,00
66	Charges financières	21 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 800,00	0,00	16 332,18	16 332,18	16 332,18
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	500,00		700,00	700,00	700,00
022	Dépenses imprévues	0,00		6 000,00	6 000,00	6 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 255 552,72	0,00	1 177 716,18	1 177 716,18	1 177 716,18
023	Virement à la section d'investissement (5)	185 000,00		134 000,00	134 000,00	134 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	15 943,00		23 982,76	23 982,76	23 982,76
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		200 943,00		157 982,76	157 982,76	157 982,76
TOTAL		1 456 495,72	0,00	1 335 698,94	1 335 698,94	1 335 698,94

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 335 698,94
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	2 500,00	0,00	200,00	200,00	200,00
70	Produits services, domaine et ventes div	122 300,00	0,00	145 000,00	145 000,00	145 000,00
73	Impôts et taxes	560 021,00	0,00	572 965,00	572 965,00	572 965,00
74	Dotations et participations	323 345,00	0,00	301 607,00	301 607,00	301 607,00
75	Autres produits de gestion courante	53 503,00	0,00	55 003,00	55 003,00	55 003,00
Total des recettes de gestion courante		1 061 669,00	0,00	1 074 775,00	1 074 775,00	1 074 775,00
76	Produits financiers	2,00	0,00	2,00	2,00	2,00
77	Produits exceptionnels	1 500,00	0,00	1 300,00	1 300,00	1 300,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	500,00		500,00	500,00	500,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 063 671,00	0,00	1 076 577,00	1 076 577,00	1 076 577,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 063 671,00	0,00	1 076 577,00	1 076 577,00	1 076 577,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	259 121,94
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 335 698,94
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	157 982,76
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	7 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
204	Subventions d'équipement versées	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	192 301,00	0,00	346 329,02	346 329,02	346 329,02
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 800 000,00	0,00	147 000,00	147 000,00	147 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 099 301,00	0,00	504 329,02	504 329,02	504 329,02
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	145 000,00	0,00	420 000,00	420 000,00	420 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	145 000,00	0,00	420 000,00	420 000,00	420 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 244 301,00	0,00	924 329,02	924 329,02	924 329,02
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	2 244 301,00	0,00	924 329,02	924 329,02	924 329,02

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	320 859,42
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 245 188,44
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	986 598,00	0,00	479 400,00	479 400,00	479 400,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	735 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 721 598,00	0,00	479 400,00	479 400,00	479 400,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	215 960,00	0,00	273 758,00	273 758,00	273 758,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	142 580,92	0,00	320 859,42	320 859,42	320 859,42
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	13 188,26	13 188,26	13 188,26
	Total des recettes financières	358 540,92	0,00	607 805,68	607 805,68	607 805,68
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 080 138,92	0,00	1 087 205,68	1 087 205,68	1 087 205,68
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	185 000,00		134 000,00	134 000,00	134 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	15 943,00		23 982,76	23 982,76	23 982,76
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	Total des recettes d'ordre d'investissement	200 943,00		157 982,76	157 982,76	157 982,76
	TOTAL	2 281 081,92	0,00	1 245 188,44	1 245 188,44	1 245 188,44

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 245 188,44
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	157 982,76
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 - RF 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 - DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	458 784,00		458 784,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	572 300,00		572 300,00
014	Atténuations de produits	5 000,00		5 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	102 600,00		102 600,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	16 000,00	0,00	16 000,00
67	Charges exceptionnelles	16 332,18	0,00	16 332,18
68	Dot. aux amortissements et provisions	700,00	23 982,76	24 682,76
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	6 000,00		6 000,00
023	Virement à la section d'investissement		134 000,00	134 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 177 716,18	157 982,76	1 335 698,94

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 335 698,94
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	420 000,00	0,00	420 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	11 000,00	0,00	11 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	346 329,02	0,00	346 329,02
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	147 000,00	0,00	147 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		924 329,02	0,00	924 329,02

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	320 859,42
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 245 188,44
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	200,00		200,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	145 000,00		145 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	572 965,00		572 965,00
74	Dotations et participations	301 607,00		301 607,00
75	Autres produits de gestion courante	55 003,00	0,00	55 003,00
76	Produits financiers	2,00	0,00	2,00
77	Produits exceptionnels	1 300,00	0,00	1 300,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	500,00	0,00	500,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 076 577,00	0,00	1 076 577,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	259 121,94
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 335 698,94
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	273 758,00	0,00	273 758,00
13	Subventions d'investissement	479 400,00	0,00	479 400,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		23 982,76	23 982,76
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		134 000,00	134 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	13 188,26		13 188,26
Recettes d'investissement – Total		766 346,26	157 982,76	924 329,02

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	320 859,42
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 245 188,44
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	562 102,72	458 784,00	458 784,00
60611	Eau et assainissement	10 000,00	15 000,00	15 000,00
60612	Energie - Electricité	70 000,00	70 000,00	70 000,00
60621	Combustibles	50 000,00	16 000,00	16 000,00
60622	Carburants	6 000,00	6 000,00	6 000,00
60623	Alimentation	6 202,72	8 000,00	8 000,00
60631	Fournitures d'entretien	18 500,00	15 000,00	15 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	12 000,00	6 000,00	6 000,00
60633	Fournitures de voirie	5 000,00	8 000,00	8 000,00
60636	Vêtements de travail	400,00	1 000,00	1 000,00
6064	Fournitures administratives	4 000,00	5 000,00	5 000,00
6067	Fournitures scolaires	13 000,00	13 000,00	13 000,00
6068	Autres matières et fournitures	18 000,00	20 000,00	20 000,00
611	Contrats de prestations de services	47 000,00	65 000,00	65 000,00
6132	Locations immobilières	1 700,00	1 700,00	1 700,00
61521	Entretien terrains	2 000,00	3 000,00	3 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	50 000,00	15 000,00	15 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	5 000,00	20 000,00	20 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	90 000,00	15 000,00	15 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	3 500,00	6 000,00	6 000,00
61524	Entretien bois et forêts	10 000,00	6 000,00	6 000,00
61551	Entretien matériel roulant	5 000,00	10 000,00	10 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	100,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6161	Multirisques	35 000,00	32 000,00	32 000,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6188	Autres frais divers	0,00	4 084,00	4 084,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	500,00	500,00	500,00
6226	Honoraires	2 000,00	4 000,00	4 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	25 000,00	13 000,00	13 000,00
6237	Publications	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6247	Transports collectifs	1 000,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	500,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	1 700,00	3 000,00	3 000,00
6262	Frais de télécommunications	7 000,00	7 000,00	7 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	3 500,00	3 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	7 000,00	9 000,00	9 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	2 000,00	2 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	8 000,00	6 500,00	6 500,00
6288	Autres services extérieurs	4 500,00	4 000,00	4 000,00
63512	Taxes foncières	10 000,00	11 000,00	11 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	554 600,00	572 300,00	572 300,00
6218	Autre personnel extérieur	260 000,00	225 000,00	225 000,00
6333	Particip. employeurs format° prof. cont.	2 000,00	2 500,00	2 500,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 000,00	7 000,00	7 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	600,00	1 600,00	1 600,00
6411	Personnel titulaire	180 000,00	220 000,00	220 000,00
6413	Personnel non titulaire	21 000,00	21 000,00	21 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	5 000,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	35 000,00	36 000,00	36 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	43 000,00	55 000,00	55 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	2 800,00	3 200,00	3 200,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	200,00	1 000,00	1 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	5 000,00	5 000,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	5 000,00	5 000,00
65	Autres charges de gestion courante	115 550,00	102 600,00	102 600,00
6531	Indemnités	45 000,00	48 000,00	48 000,00
6532	Frais de mission	0,00	500,00	500,00
6533	Cotisations de retraite	2 000,00	2 500,00	2 500,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6535	Formation	500,00	1 500,00	1 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	800,00	800,00
65548	Autres contributions	38 000,00	20 000,00	20 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	1 200,00	1 200,00
657362	Subv. fonct. CCAS	12 000,00	9 000,00	9 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	10 000,00	12 000,00	12 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
65888	Autres	50,00	100,00	100,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		1 232 252,72	1 138 684,00	1 138 684,00
66	Charges financières (b)	21 000,00	16 000,00	16 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	21 000,00	16 000,00	16 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 800,00	16 332,18	16 332,18
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	300,00	400,00	400,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 500,00	2 742,18	2 742,18
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	13 190,00	13 190,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	500,00	700,00	700,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	500,00	700,00	700,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	6 000,00	6 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		1 255 552,72	1 177 716,18	1 177 716,18
023	Virement à la section d'investissement	185 000,00	134 000,00	134 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	15 943,00	23 982,76	23 982,76
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	15 943,00	23 982,76	23 982,76
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		200 943,00	157 982,76	157 982,76
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		200 943,00	157 982,76	157 982,76
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 456 495,72	1 335 698,94	1 335 698,94

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 335 698,94
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	2 500,00	200,00	200,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	2 500,00	200,00	200,00
70	Produits services, domaine et ventes div	122 300,00	145 000,00	145 000,00
7022	Coupes de bois	300,00	0,00	0,00
7023	Menus produits forestiers	500,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	4 000,00	4 000,00	4 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	100 000,00	128 000,00	128 000,00
7082	Commissions	900,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	1 600,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	15 000,00	13 000,00	13 000,00
73	Impôts et taxes	560 021,00	572 965,00	572 965,00
73111	Impôts directs locaux	320 000,00	328 644,00	328 644,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
73211	Attribution de compensation	158 000,00	162 300,00	162 300,00
73221	FNGIR	51 021,00	51 021,00	51 021,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	30 000,00	30 000,00	30 000,00
74	Dotations et participations	323 345,00	301 607,00	301 607,00
7411	Dotation forfaitaire	76 670,00	71 379,00	71 379,00
74121	Dotation de solidarité rurale	15 000,00	17 153,00	17 153,00
744	FCTVA	1 861,00	1 030,00	1 030,00
74718	Autres participations Etat	500,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	1 050,00	1 000,00	1 000,00
74741	Participat° Communes du GFP	120 000,00	160 000,00	160 000,00
7478	Participat° Autres organismes	30 000,00	25 000,00	25 000,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	27 382,00	26 045,00	26 045,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	8 500,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	27 382,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	15 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	53 503,00	55 003,00	55 003,00
752	Revenus des immeubles	53 500,00	55 000,00	55 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	3,00	3,00	3,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		1 061 669,00	1 074 775,00	1 074 775,00
76	Produits financiers (b)	2,00	2,00	2,00
761	Produits de participations	2,00	2,00	2,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 500,00	1 300,00	1 300,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	800,00	800,00
7788	Produits exceptionnels divers	500,00	500,00	500,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	500,00	500,00	500,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	500,00	500,00	500,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 063 671,00	1 076 577,00	1 076 577,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 063 671,00	1 076 577,00	1 076 577,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	259 121,94
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 335 698,94
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	7 000,00	11 000,00	11 000,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	7 000,00	11 000,00	11 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	100 000,00	0,00	0,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	100 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	192 301,00	346 329,02	346 329,02
2117	Bois et forêts	3 000,00	1 000,00	1 000,00
21311	Hôtel de ville	1 200,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	32 000,00	50 000,00	50 000,00
21316	Equipements du cimetière	18 000,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	16 601,00	14 000,00	14 000,00
2138	Autres constructions	10 000,00	40 000,00	40 000,00
2151	Réseaux de voirie	39 500,00	91 000,00	91 000,00
2152	Installations de voirie	2 500,00	14 000,00	14 000,00
21534	Réseaux d'électrification	31 000,00	90 000,00	90 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	18 000,00	33 329,02	33 329,02
2158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	3 000,00	3 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	10 500,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	10 000,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 800 000,00	147 000,00	147 000,00
2313	Constructions	1 800 000,00	147 000,00	147 000,00
Total des dépenses d'équipement		2 099 301,00	504 329,02	504 329,02
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	145 000,00	420 000,00	420 000,00
1641	Emprunts en euros	145 000,00	420 000,00	420 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		145 000,00	420 000,00	420 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 244 301,00	924 329,02	924 329,02
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 244 301,00	924 329,02	924 329,02

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	320 859,42
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 245 188,44
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	986 598,00	479 400,00	479 400,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	484 098,00	406 100,00	406 100,00
1323	Subv. non transf. Départements	494 500,00	25 000,00	25 000,00
1341	D.E.T.R. non transférable	8 000,00	15 800,00	15 800,00
1348	Autres fonds non transférables	0,00	32 500,00	32 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	735 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	735 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 721 598,00	479 400,00	479 400,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	358 540,92	594 617,42	594 617,42
10222	FCTVA	200 960,00	267 758,00	267 758,00
10226	Taxe d'aménagement	15 000,00	6 000,00	6 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	142 580,92	320 859,42	320 859,42
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	13 188,26	13 188,26
Total des recettes financières		358 540,92	607 805,68	607 805,68
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 080 138,92	1 087 205,68	1 087 205,68
021	Virement de la sect° de fonctionnement	185 000,00	134 000,00	134 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	15 943,00	23 982,76	23 982,76
2802	Frais liés à la réalisation des document	0,00	648,00	648,00
28031	Frais d'études	0,00	279,00	279,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	143,00	143,00	143,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	13 000,00	11 250,76	11 250,76
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	2 800,00	6 350,00	6 350,00
28151	Réseaux de voirie	0,00	4 755,00	4 755,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	357,00	357,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	200,00	200,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		200 943,00	157 982,76	157 982,76
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		200 943,00	157 982,76	157 982,76
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 281 081,92	1 245 188,44	1 245 188,44

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 245 188,44
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 040 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 040 000,00									
00020279002	CREDIT MUTUEL MONTREUX VIEUX	19/10/2016	31/01/2017	31/01/2017	300 000,00	F		1,100	1,100		M	P	O	A-1
07117867	BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE				300 000,00	F		3,110	3,110		T	P	O	A-1
07145053	BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE	20/11/2013	15/12/2013	12/02/2014	100 000,00	F		3,250	3,250		A	P	O	A-1
141747	CREDIT AGRICOLE de F. C.	14/02/2014	20/05/2014	12/08/2014	340 000,00	F		2,580	2,580		T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

Commune de MONTREUX-CHATEAU - Budget Communal - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 040 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		321 319,84					96 727,31	6 945,83	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		321 319,84					96 727,31	6 945,83	0,00	0,00
00020279002		0,00	A-1	74 958,43	9,00	F		1,100	38 971,54	628,46	0,00	0,00
07117867		0,00	A-1	71 636,53	2,00	F		3,110	23 142,91	1 959,73	0,00	0,00
07145053		0,00	A-1	11 199,55	1,00	F		3,250	11 199,55	363,99	0,00	0,00
141747		0,00	A-1	163 525,33	6,00	F		2,580	23 413,31	3 993,65	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Commune de MONTREUX-CHATEAU - Budget Communal - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		321 319,84					96 727,31	6 945,83	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	321 319,84	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					489 154,12	295 893,17										7 657,18	13 311,47	
C. D. C.	2012	X	6 logts PLUS-Territoire Habitat TH02	C. D. C.	113 506,50	99 034,30	29,00	A	F	2,850	F		2,850	A-1		2 822,48	1 598,93	
C. D. C.	1996	X	7 logements PLA/TS/NEOLIA DELL2	C. D. C.	50 286,38	13 861,04	5,00	A	R	3,052	R		3,052	A-1		423,07	2 154,80	
C. D. C.	1996	P	Amélior 12 logements/NEOLIA Rue Helmingier DELLE	C. D. C.	178 545,24	51 524,71	5,00	A	R	3,545	R		3,545	A-1		1 188,31	7 928,80	
C. D. C.	2012	X	2 logts PLAI - Territoire Habita TH04	C. D. C.	44 751,50	37 825,67	29,00	A	F	2,050	F		2,050	A-1		775,43	739,59	
C. D. C.	2012	X	Part foncière 6 logts PLUSTerritoire Habitat TH01	C. D. C.	71 319,00	66 014,76	39,00	A	F	2,850	F		2,850	A-1		1 881,42	564,71	
C. D. C.	2012	X	Part foncière 2 logtS PLAITerritoire Habitat TH03	C. D. C.	30 745,50	27 632,69	39,00	A	F	2,050	F		2,050	A-1		566,47	324,64	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					489 154,12	295 893,17										7 657,18	13 311,47	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	1 228 000,00	0,00	29,07	0,00	356 979,60	0,00
TFPNB	12 600,00	0,00	46,89	0,00	5 908,14	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	1 240 600,00	0,00			362 887,74	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 9

Nombre de suffrages exprimés : 10

VOTES :

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 1

Date de convocation : 30/03/2023

Présenté par Le Maire (1),
A Montreux-Château, le 06/04/2023
Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
A Montreux-Château, le 06/04/2023
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

BAROS Florence	
BEAUFREZ Laurent	
BELUCHE Caroline	
BELUCHE Philippe	
BONSOIR Lionel	
BRUN Michaël	
CREPIN Philippe	
DUBOIS Fanny	
GARESSUS Thierry	
GARNIAUX Martine	
HERNANDEZ Virginie	
LEPERS Philippe	
MOUGIN Nathalie	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Montreux-Château, le 06/04/2023

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.